



Mapping de l'engagement de la diaspora MAROC

Faits et chiffres

Terminologie: Le Royaume du Maroc appelle sa diaspora "Marocains [vivant] à l'étranger" MLA ou "MRE" (français, Marocains résidant à l'étranger, arabe المغاربة المقيمين بالخارج *al-maghāribat al-muqiyimoun bi-l-kharīj*), bien que dans certains documents internes, il fasse également référence à la diaspora marocaine, et aux "Marocains du monde".

Droits politiques



Double nationalité¹²



Droit de vote aux élections nationales pour les citoyens résidant à l'étranger³

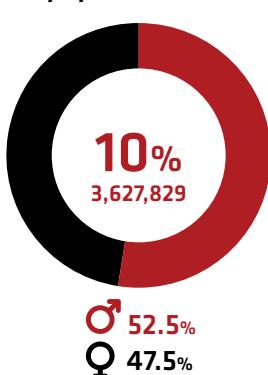


Transferts



% des transferts de fonds dans le produit intérieur brut total : **8.33%**
Transferts de fonds (en millions de dollars US) : **11,755**

Émigration



Vote depuis l'étranger⁴



Avertissement

Étant donné que les définitions de la diaspora varient considérablement, nous avons choisi d'utiliser des données comparables sur l'émigration comme indicateur. Ces données n'incluent pas tous ceux qui se considèrent comme faisant partie de la diaspora et ne sont pas nécessairement alignées avec les définitions nationales de la diaspora. Les données sur l'émigration proviennent de l'[UNDESA](#) (2024) et les envois de fonds de la [Banque mondiale](#) (2023).

Principaux pays de destination



Espagne	1,088,408
France	1,066,129
Italie	472,734
Belgique	246,575
Israël	190,607

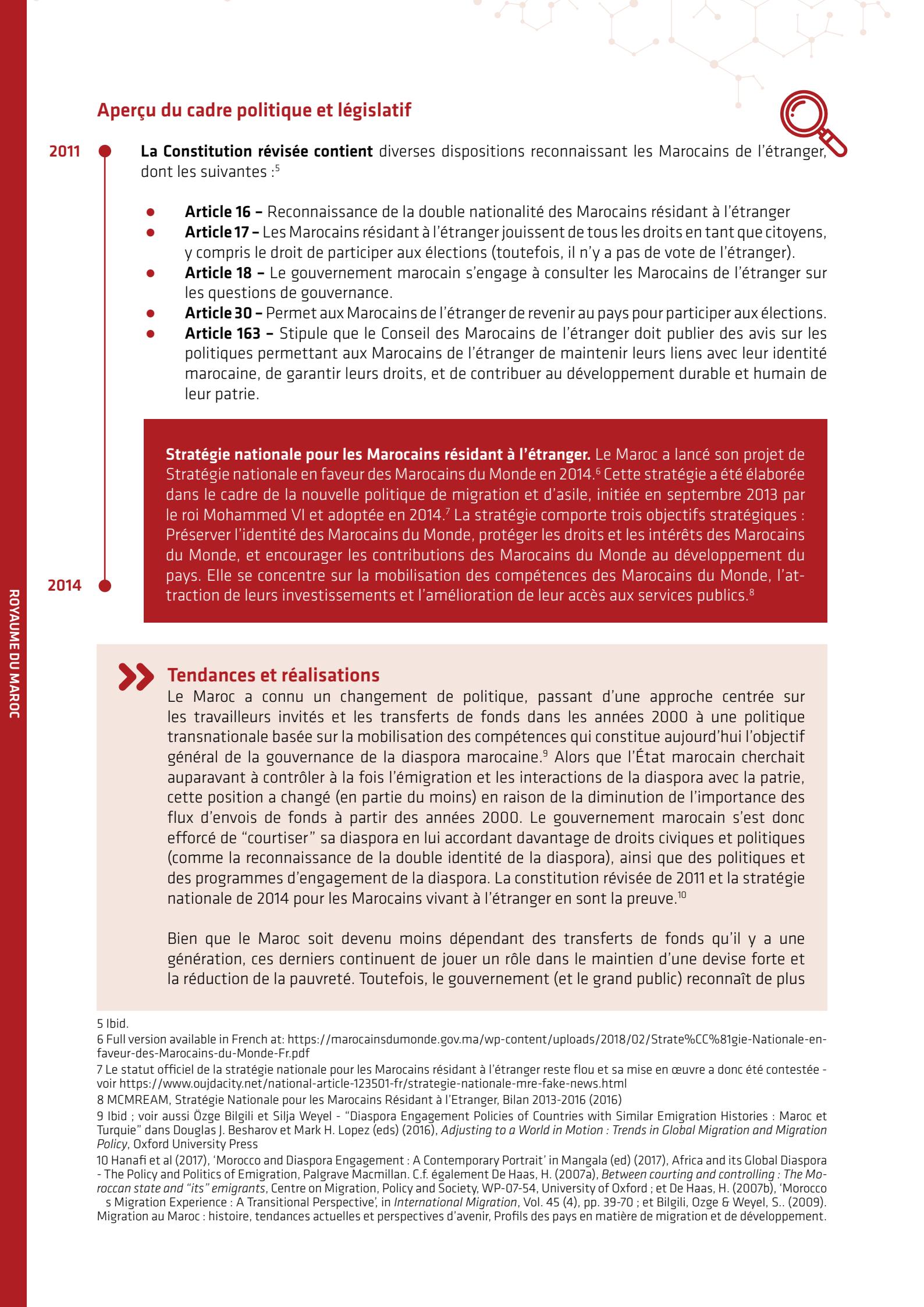
¹ Art. 16 de la Constitution de 2011 stipule qu'"il [le Maroc] assure... le renforcement des liens d'amitié et de coopération entre les gouvernements et les sociétés des pays où ils résident et dont ils sont citoyens".

Le texte complet de la constitution marocaine est disponible ici : (version française : http://www.maroc.ma/en/system/files/documents_page/bo_5964bis_fr_3.pdf ; version arabe : <https://learningpartnership.org/sites/default/files/resources/pdfs/Morocco%20Constitution%202011-Arabic.pdf>)

² La réforme du Code de la famille, la *moudawana*, en 2004, a donné aux mères marocaines le droit de transmettre la nationalité marocaine, lorsque cela est conforme au Code de Nationalité, un mouvement qui a été perçu positivement par beaucoup dans la diaspora. Le Code de nationalité a été révisé en 2007 pour permettre aux mères marocaines de transmettre la nationalité marocaine à leurs enfants lorsque le père est également musulman et marié à la mère. Une traduction anglaise non officielle du Code de la famille est disponible ici : <http://www.hrea.org/wp-content/uploads/2015/02/Moudawana.pdf> ; une version française du Code de la nationalité est disponible ici : <https://www.refworld.org/pdfid/501fc9822.pdf>

³ Constitution 2011, disponible à l'adresse suivante : http://www.maroc.ma/en/system/files/documents_page/bo_5964bis_fr_3.pdf

⁴ Ibid.



Aperçu du cadre politique et législatif



2011

La Constitution révisée contient diverses dispositions reconnaissant les Marocains de l'étranger, dont les suivantes :⁵

- **Article 16** – Reconnaissance de la double nationalité des Marocains résidant à l'étranger
- **Article 17** – Les Marocains résidant à l'étranger jouissent de tous les droits en tant que citoyens, y compris le droit de participer aux élections (toutefois, il n'y a pas de vote de l'étranger).
- **Article 18** – Le gouvernement marocain s'engage à consulter les Marocains de l'étranger sur les questions de gouvernance.
- **Article 30** – Permet aux Marocains de l'étranger de revenir au pays pour participer aux élections.
- **Article 163** – Stipule que le Conseil des Marocains de l'étranger doit publier des avis sur les politiques permettant aux Marocains de l'étranger de maintenir leurs liens avec leur identité marocaine, de garantir leurs droits, et de contribuer au développement durable et humain de leur patrie.

2014

Stratégie nationale pour les Marocains résidant à l'étranger. Le Maroc a lancé son projet de Stratégie nationale en faveur des Marocains du Monde en 2014.⁶ Cette stratégie a été élaborée dans le cadre de la nouvelle politique de migration et d'asile, initiée en septembre 2013 par le roi Mohammed VI et adoptée en 2014.⁷ La stratégie comporte trois objectifs stratégiques : Préserver l'identité des Marocains du Monde, protéger les droits et les intérêts des Marocains du Monde, et encourager les contributions des Marocains du Monde au développement du pays. Elle se concentre sur la mobilisation des compétences des Marocains du Monde, l'attraction de leurs investissements et l'amélioration de leur accès aux services publics.⁸



Tendances et réalisations

Le Maroc a connu un changement de politique, passant d'une approche centrée sur les travailleurs invités et les transferts de fonds dans les années 2000 à une politique transnationale basée sur la mobilisation des compétences qui constitue aujourd'hui l'objectif général de la gouvernance de la diaspora marocaine.⁹ Alors que l'État marocain cherchait auparavant à contrôler à la fois l'émigration et les interactions de la diaspora avec la patrie, cette position a changé (en partie du moins) en raison de la diminution de l'importance des flux d'envois de fonds à partir des années 2000. Le gouvernement marocain s'est donc efforcé de "courtiser" sa diaspora en lui accordant davantage de droits civiques et politiques (comme la reconnaissance de la double identité de la diaspora), ainsi que des politiques et des programmes d'engagement de la diaspora. La constitution révisée de 2011 et la stratégie nationale de 2014 pour les Marocains vivant à l'étranger en sont la preuve.¹⁰

Bien que le Maroc soit devenu moins dépendant des transferts de fonds qu'il y a une génération, ces derniers continuent de jouer un rôle dans le maintien d'une devise forte et la réduction de la pauvreté. Toutefois, le gouvernement (et le grand public) reconnaît de plus

5 Ibid.

6 Full version available in French at: <https://marocainsdumonde.gov.ma/wp-content/uploads/2018/02/Strate%CC%81gie-Nationale-en-faveur-des-Marocains-du-Monde-Fr.pdf>

7 Le statut officiel de la stratégie nationale pour les Marocains résidant à l'étranger reste flou et sa mise en œuvre a donc été contestée - voir <https://www.oujdacity.net/national-article-123501-fr/strategie-nationale-mre-fake-news.html>

8 MCMREAM, Stratégie Nationale pour les Marocains Résidant à l'Etranger, Bilan 2013-2016 (2016)

9 Ibid ; voir aussi Özge Bilgili et Silja Weyel - "Diaspora Engagement Policies of Countries with Similar Emigration Histories : Maroc et Turquie" dans Douglas J. Besharov et Mark H. Lopez (eds) (2016), *Adjusting to a World in Motion : Trends in Global Migration and Migration Policy*, Oxford University Press

10 Hanafi et al (2017), 'Morocco and Diaspora Engagement : A Contemporary Portrait' in Mangala (ed) (2017), *Africa and its Global Diaspora - The Policy and Politics of Emigration*, Palgrave Macmillan. C.f. également De Haas, H. (2007a), *Between courting and controlling : The Moroccan state and "its" emigrants*, Centre on Migration, Policy and Society, WP-07-54, University of Oxford ; et De Haas, H. (2007b), 'Morocco's Migration Experience : A Transitional Perspective', in *International Migration*, Vol. 45 (4), pp. 39-70 ; et Bilgili, Ozge & Weyel, S.. (2009). *Migration au Maroc : histoire, tendances actuelles et perspectives d'avenir*, Profils des pays en matière de migration et de développement.

en plus que les Marocains résidant à l'étranger apportent d'autres formes de transferts de valeur dans leur pays d'origine, sous la forme de compétences et d'expertise technologiques, managériales et entrepreneuriales.¹¹

La diaspora marocaine est donc aujourd'hui de plus en plus considérée comme un moteur de l'innovation, de l'emploi et de la croissance économique.¹² Certains partenariats stratégiques avec des incubateurs jouent un rôle dans la mise en relation des personnes et le rapprochement du Maroc avec sa diaspora, bien que l'accès à des fonds de démarrage continue d'être un obstacle à l'expansion.¹³ Les entrepreneurs de la diaspora ont de plus en plus tendance à retourner au Maroc pour y créer des entreprises, mais leur retour tend à être circulaire plutôt que permanent.¹⁴

Le Maroc a des institutions et des capacités assez bien développées en termes d'engagement de la diaspora, en comparaison avec d'autres États africains.¹⁵ Le Maroc a bénéficié d'un soutien important en matière de renforcement des capacités à cet égard de la part de divers partenaires internationaux, notamment la CE, les États membres de l'UE et l'OIM.¹⁶

Le Maroc a également investi dans la création d'institutions et de programmes pour s'engager plus efficacement avec sa diaspora. Toutefois, des inquiétudes subsistent quant à la mise en œuvre des plans et programmes d'engagement de la diaspora. De plus, on peut encore se demander à quel point le cadre politique est fondé sur un retour permanent, plutôt que circulaire, de la diaspora.¹⁷

Un autre changement dans la gouvernance de la diaspora au Maroc est la reconnaissance du fait que les Marocains se sont installés dans leur pays de résidence et ont adopté d'autres nationalités. Cela a remis en cause le concept traditionnel de la nation et a nécessité une meilleure appréciation de cette double identité, un processus qui est sans doute toujours en cours.¹⁸ La reconnaissance des deuxièmes et troisièmes générations d'émigrants marocains d'autres nationalités en tant que diaspora marocaine a également augmenté le nombre de ceux qui sont considérés comme des Marocains à l'étranger.¹⁹

En novembre 2024, le Roi Mohammed VI a annoncé une restructuration institutionnelle du dispositif d'engagement de la diaspora afin de mieux répondre à ses besoins et attentes. Dans ce cadre, le Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME) est repositionné comme entité stratégique de coordination, tandis qu'une nouvelle fondation – Fondation Mohammed VI des Marocains résidant à l'étranger – est chargée de mobiliser et d'accroître la participation de la diaspora au développement du Maroc.

11 De Haas, H. (2007b), 'Morocco's Migration Experience: A Transitional Perspective', in *International Migration*, Vol. 45 (4), pp. 39-70
 12 Voir, entre autres, Dadush (2015), Diaspora, Development, and Morocco, Policy Paper, OCP, disponible sur : <https://www.policycenter.ma/sites/default/files/OCPPC-PP1518v4.pdf> ; Boukarouha, N. et al (2014), "The Moroccan Diaspora and its Contribution to the Development of Innovation in Morocco", The Global Innovation Index 2014 : The human factor in innovation, disponible à l'adresse suivante : https://www.wipo.int/edocs/pubdocs/en/wipo_pub_gii_2014-chapter8.pdf.

Cependant, cette situation est remise en question par Gabrielli et Franco-Guillén (2018), *Transnational Diaspora Entrepreneurship : Le cas des Marocains en Catalogne*, GRITIM-UPF, qui soutiennent que la plupart des entreprises de la diaspora marocaine en Catalogne sont trop petites pour avoir un impact significatif sur l'innovation et la création d'emplois au Maroc.

13 Hanafi et al (2017), 'Morocco and Diaspora Engagement : A Contemporary Portrait' in Mangala (ed) (2017), Africa and its Global Diaspora - The Policy and Politics of Emigration, Palgrave Macmillan

14 Communication personnelle, Start-up Maroc, 2019

15 R. Zapata-Barrero & Z. Hellgren (2019) : "Exploiter le potentiel des Marocains vivant à l'étranger grâce aux politiques de diaspora ? Assessing the factors of success and failure of a new structure of opportunities for transnational entrepreneurs", Journal of Ethnic and Migration Studies

16 Communication personnelle, MMRE 2019

17 C.f. Hanafi L.& Hites D. (2017); R. Zapata-Barrero & Z. Hellgren (2019)

18 Hanafi L & Hites D (2017)

19 Voir, entre autres, Hanafi L., Hites D. (2017) ; Anna Jacobs (2019), "Morocco's Migration Policy : Understanding the Contradiction between Policy and Reality", Institut marocain d'analyse politique (disponible à l'adresse suivante : <https://mipa.institute/6872>)



Obstacles



- **Le manque d'opportunités économiques**, en particulier pour les migrants hautement qualifiés, constitue un obstacle au retour des migrants et continue de pousser à l'émigration des professionnels du pays.
- **Approche utilitaire perçue** : Certains Marocains de la diaspora sont sceptiques quant à l'accent mis par le gouvernement sur l'exploitation des ressources et des talents de la diaspora, qu'ils perçoivent comme transactionnelle.
- **Absence de vote à l'étranger** : Certains membres de la diaspora s'inquiètent du fait que le vote depuis l'étranger n'est toujours pas autorisé, ce qui affecte leur position en tant que citoyens, et ils affirment que le gouvernement se contente de présenter des excuses pour éviter d'introduire le vote à l'étranger.
- **La méfiance à l'égard de la bureaucratie gouvernementale** est très répandue au sein de la diaspora ; la bureaucratie gouvernementale est perçue comme intrusive et comme un obstacle à un plus grand engagement.

Explorez plus de 400 pratiques par pays,
ODD ou secteur d'engagement dans la
base de données interactive !



SPOTLIGHT: Pratiques efficaces

CULTURE

Maison des Marocains du Monde

Le réseau de la Maison des Marocains du Monde constitue le principal point d'accès et de services pour les Marocains du Monde. Il propose un réseau de centres culturels dans plusieurs pays de résidence qui organisent des activités pour promouvoir la culture marocaine et créer des liens entre la diaspora (en particulier les 2e et 3e générations), comme des cours de langue arabe marocaine ou des "universités d'été".

ENTREPRENEURIAT

Programmes de soutien aux entrepreneurs de la diaspora

Parmi les exemples de programmes visant à soutenir les entreprises de la diaspora, citons **Maroc Entrepreneurs**, une organisation non gouvernementale créée en 1999, et **Start-up Maroc**, qui s'efforcent de promouvoir le développement économique par le biais de trois volets principaux : encourager les Marocains vivant à l'étranger à créer leurs propres entreprises au Maroc ; partager des informations sur la création d'entreprises et les possibilités d'investissement ; et établir des synergies entre les entreprises basées au Maroc et l'expertise des Marocains de la diaspora.

INFORMATION

Guide pour les Marocains résidant à l'étranger

En 2015, le gouvernement marocain a publié un guide pour les Marocains vivant à l'étranger.²⁰ Ce guide explique les priorités du gouvernement marocain à l'égard de la diaspora. Il comprend des programmes sociaux pour les Marocains à l'étranger tels que la formation professionnelle ainsi qu'une aide financière pour la scolarisation des enfants marocains vivant en Côte d'Ivoire ou en Algérie, pour des bourses universitaires et pour le rapatriement des corps.²¹

²⁰ MCMREAM, Guide des Marocains Résidant à l'Etranger

²¹ Circulaire n°430 du 9 juin 2014.



Programmes de soutien aux investissements des diasporas

Le ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, plus précisément au sein de son département des Marocains résidant à l'étranger, a lancé plusieurs initiatives pour soutenir les investissements de la diaspora au cours des dernières années. Voici quelques exemples de ces initiatives

1. Par le biais de la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM), et pour tirer parti de la tendance croissante des investissements de la diaspora, la CGEM a ajouté une 13ème zone économique au Maroc en tant que région virtuelle pour faciliter l'intégration des hommes d'affaires marocains à l'étranger dans l'économie marocaine en apportant leur expérience et leur savoir-faire d'une part, et en bénéficiant de l'expérience marocaine dans les différents domaines d'autre part.
2. Partenariats avec ENABEL et l'Agence Française de Développement pour soutenir la création d'entreprises par les Marocains résidant à l'étranger à travers la fourniture d'informations sur les investissements, l'assistance technique, le coaching et les activités de réseautage.
3. Le Fonds MDM Invest fournit des subventions financières aux Marocains résidant à l'étranger qui souhaitent développer une petite ou moyenne entreprise au Maroc, jusqu'à 1 million de Drhs (environ 90 000 USD) dans certains secteurs de l'économie tels que l'industrie, les services, l'éducation, l'hôtellerie et la santé.

INVESTISSEMENT

Programmes destinés aux jeunes de la diaspora

Université d'été pour les jeunes Marocains résidant à l'étranger – Dans le cadre de ses programmes visant à préserver et renforcer l'identité nationale des jeunes générations, le Département des Marocains résidant à l'étranger (Ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger) organise chaque année, depuis 2009, une université d'été. La 15^e édition, en 2024, a réuni 300 participants âgés de 18 à 25 ans issus de plus de 30 pays, contre 50 en 2022. Cette université offre aux jeunes diasporiques l'occasion d'échanger tout en découvrant l'histoire, la culture et l'économie du Maroc, et les invite à s'impliquer dans les priorités de développement du pays.

JEUNESSE

MRE Academy (2020)

Dans le cadre de sa stratégie visant à mobiliser les compétences marocaines à l'étranger et à formaliser leur participation dans les projets prioritaires de développement au Maroc, le Ministère délégué chargé des Marocains Résidant à l'Étranger collabore avec l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail pour la mise en place du programme "MRE Academy". Ce programme a pour but d'améliorer la contribution des réseaux de compétences marocaines à l'étranger au développement économique et durable du Royaume en facilitant le transfert d'expertise dans divers domaines et en permettant à ces réseaux de transmettre leur savoir-faire aux étudiants en formation professionnelle, en alignant leurs compétences sur les besoins du marché de l'emploi.

TRANSFERT DE COMPÉTENCES

ROYAUME DU MAROC



Engagement de la diaspora dans le développement de l'agroécologie au Maroc 2018-2022

ÉCOLOGIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE + AGRICULTURE ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Ce projet explore le rôle de la diaspora marocaine dans le développement durable et l'atténuation du changement climatique à travers l'agriculture génératrice de revenus au Maroc. Il avait trois objectifs principaux : (1) Analyser les parcours migratoires et les profils des rapatriés engagés dans des projets d'agroécologie pour comprendre leurs motivations ; (2) Réaliser des analyses économiques et agronomiques de ces projets pour démontrer leur potentiel et leur impact social ; (3) Développer des outils et organiser une conférence pour partager les résultats et les meilleures pratiques avec les décideurs et les associations de la diaspora. Le projet visait à apporter des perspectives applicables à des pays présentant des profils similaires, abordant des problématiques liées au développement et au changement climatique.

Le projet DIASDEV 2021

FINANCE +
DÉVELOPPEMENT LOCAL

Le projet est une collaboration entre l'Agence Française de Développement et les Caisses des Dépôts au Maroc, en Tunisie, au Sénégal, en France et en Italie. Il vise à faciliter et sécuriser les flux financiers (remises, épargne, investissements) de la diaspora en Europe et en Afrique. L'objectif est de promouvoir le développement local grâce à l'utilisation productive de ces ressources financières. Les services comprennent l'analyse des modèles financiers de la diaspora, la cartographie des opérateurs pertinents, l'identification des lacunes du marché et la fourniture de recommandations dans trois composantes clés : une plate-forme d'information, un soutien aux acteurs/opérateurs, et des instruments innovants de mobilisation de l'épargne. Le projet vise à centraliser l'information, promouvoir de bonnes pratiques, offrir un soutien technique et financier aux opérateurs liés à la diaspora, et créer des solutions innovantes via les Caisses des Dépôts pour des outils d'épargne sans risque bénéficiant aux territoires d'origine.

ROYAUME DU MAROC
COMMUNICATION & INFORMATION; PROTECTION SOCIALE

Opération Marhaba

Lancée en 2000, cette opération estivale de la Fondation Mohammed V pour la Solidarité assure l'accueil, l'information et le soutien des Marocains de la diaspora revenant au pays entre juin et septembre. La 24^e édition, en 2024, a proposé des services dans les points d'entrée du Maroc ainsi qu'aux points de départ en France, en Espagne et en Italie, en plus d'une ligne téléphonique 24h/24. Les sites d'accueil Marhaba offrent une assistance sociale et médicale coordonnée entre plusieurs institutions, garantissant un retour fluide. Les organisateurs ont recensé plus de 3,7 millions d'arrivées, soit une hausse de 10,8 % par rapport à 2023.

SERVICES CONSULAIRES

Modernisation des services consulaires

En 2024, le Maroc a modernisé ses services consulaires pour permettre aux Marocains résidant à l'étranger d'accéder à tout service consulaire dans n'importe quelle ambassade ou consulat, indépendamment de leur lieu de résidence. Cette avancée a été rendue possible grâce à la création d'un registre électronique centralisé doté d'identifiants uniques et de systèmes numériques modernisés, facilitant la prise de rendez-vous et l'obtention de documents officiels. Après des phases pilotes en France et en Espagne en 2023, le dispositif a été déployé à l'échelle mondiale.

Annexe: Liste des acteurs

Explorez l'institutionnalisation de
l'engagement des diasporas à travers le monde
grâce à la typologie de plus de 430 institutions



Institution liée à la diaspora

- **Au niveau régional**

Direction des citoyens de l'Union africaine et de la diaspora (AU CIDO)

Le Maroc a réintégré l'Union africaine en 2017 et désigne un point focal de la diaspora pour représenter le Maroc dans le cadre des réunions continentales de la Direction des citoyens et de la diaspora de l'Union africaine (CIDO de l'UA). Il a également tenu des discussions sur l'adhésion à la CEDEAO, qui se sont jusqu'à présent avérées peu concluantes.

Ligue arabe, Union du Maghreb arabe, Union de la Méditerranée.

Le Maroc est membre de ces trois organisations.

<http://www.leagueofarabstates.net/ar/Pages/default.aspx> (arabe ; version anglaise en construction)

<https://www.uneca.org/oria/pages/amu-arab-maghreb-union>

<https://ufmsecretariat.org/>

- **Institutions nationales**

- Au niveau ministériel

Ministère des Marocains résidant à l'étranger

En 1990, le ministère a été créé aux côtés de la *Fondation Hassan II pour les Marocains Résidant à l'étranger* (voir ci-dessous) afin de renforcer les liens entre les Marocains de l'étranger et le Maroc.

Ce ministère, délégué auprès du ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains de l'extérieur depuis 2013, prépare et met en œuvre la politique gouvernementale concernant les Marocains résidant à l'étranger, en coordination avec les ministères et les institutions concernés à l'intérieur et à l'extérieur du Maroc. En 2013, le comité interministériel des Marocains résidant à l'étranger a été créé pour coordonner la nouvelle stratégie de l'émigration.

- Au niveau sous-ministériel

Fondation Hassan II

La Fondation a été créée en 1990 dans le but de veiller à ce que la diaspora marocaine maintienne des liens avec son pays d'origine par le biais de la religion, de l'éducation, de la culture et de la langue. Elle soutient et informe les Marocains à l'étranger sur différents sujets tels que les possibilités d'investissement au Maroc, organise des camps d'été ou des écoles d'été pour les enfants marocains vivant à l'étranger et finance des professeurs d'arabe à l'étranger pour enseigner la langue aux enfants marocains.²²

²² Macarena Nuno et Farida Souiah, Les politiques mises en place par le Maroc envers ses ressortissants, Hommes et migrations 1303 2013, 147, 149 mis en ligne le 31 décembre 2015, <http://hommesmigrations.revues.org/2574>

Le Conseil de la Communauté Marocaine à l'Etranger (CCME) a été créé

Le CCME a été créé en 2007 et est composé d'émigrants marocains. Il conseille le gouvernement marocain sur la manière de protéger les intérêts marocains à l'étranger et d'encourager le développement du pays d'origine.²³ Le CCME évalue principalement les politiques publiques à l'égard des députés, conseille le gouvernement et commande des études de recherche.

Fonds national de sécurité sociale

Le FNSS gère les conventions internationales de sécurité sociale avec les pays de résidence des ressortissants marocains. Le Maroc a signé des conventions de sécurité sociale avec 16 pays (Algérie, Égypte, France, Belgique, Pays-Bas, Espagne, Allemagne, Portugal, Danemark, Suède, Roumanie, Tunisie, Libye, Mauritanie, Canada et Luxembourg).

Fundación Ibn Battuta Espagne

- Activités d'intégration
- Activités de développement

La Fundación Ibn Battuta est une organisation nationale qui vise à promouvoir les échanges culturels et sociaux et la diffusion des connaissances scientifiques entre le Maroc et l'Espagne. Fondée en 2013 et basée à Barcelone, la Fundación Ibn Battuta fournit un soutien social, culturel, éducatif et d'emploi aux Marocains vivant en Espagne dans le but d'en faire des citoyens européens à part entière.

Maisons des Marocains résidant à l'étranger et affaires de migration

Un réseau de bureaux régionaux et locaux a été établi au Maroc pour assurer l'accueil, l'orientation et la communication avec les députés pendant leur séjour au Maroc. Ils facilitent la coordination avec les autorités et les services locaux dans différents secteurs pour répondre à leurs besoins, notamment administratifs ou juridiques.

Fondation Mohammed V pour la Solidarité

Reconnue d'utilité publique, cette fondation a été créée en 1999 par le Roi Mohammed VI, alors prince héritier. Sous la devise « Prêts à aider les démunis », elle met en œuvre des programmes sociaux en coordination avec les autorités publiques. Elle fournit une assistance humanitaire, au Maroc et à l'étranger, et développe des initiatives dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'emploi et de l'autonomie financière. Elle pilote notamment l'opération Marhaba d'accueil de la diaspora pendant la période estivale.

23 Hein de Haas, Morocco: Setting the Stage for Becoming a Migration Transition Country?, Migration Policy Institute, 19 March 2014 <http://www.migrationpolicy.org/article/morocco-setting-stage-becoming-migration-transition-country>

Organisations de la diaspora en Europe

Association des Marocains de France (AMF)

Pour en savoir plus sur les organisations de diaspora,
consultez le « [Qu'est-ce qu'une organisation de la
diaspora ? Un guide de référence](#) »



Activités de développement

Créée en janvier 1961, l'AMF est l'une des plus anciennes associations d'immigrés en France. Elle a traversé toutes les étapes de l'intégration des populations immigrées. Sa ligne sociopolitique a toujours été adaptée aux exigences de l'évolution historique de l'immigration marocaine en France. Elle a mené plusieurs actions de co-développement, de formation et d'éducation et d'échanges au Maroc.

Réseau de compétences germano-marocain (DMK) Allemagne

Activités de développement

Réseau de professionnels et de transfert de compétences de la diaspora marocaine basé en Allemagne, DMK a son siège à Munich et a été fondé en 2009. Il se considère comme un intermédiaire entre l'Allemagne et le Maroc.

L'objectif du réseau est de promouvoir le développement durable au Maroc et de soutenir l'intégration des citoyens marocains en Allemagne.

FÉDÉRATION DES AMIS DE FIGUIG France

Activités de développement

Réseau d'organisations de la diaspora marocaine en France, la FAF met en œuvre des programmes d'éducation, de formation, de volontariat et d'agriculture dans la région locale de l'oasis de Figuig au Maroc.

Forum des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations (FORIM) France

Activités de développement

Le FORIM est un des principaux réseaux de la diaspora africaine basé en France. Bien qu'il ne soit pas principalement un groupe de la diaspora marocaine, ses membres comprennent de nombreuses organisations marocaines en France et ils ont financé et co-délivré une série de projets éducatifs, d'entreprise, WASH et autres projets de développement au Maroc au cours de la dernière décennie.

Les Bourgeons de l'Atlas France

Activités de développement

L'organisation fournit du matériel de secours aux enfants et aux femmes vulnérables dans les villages du Haut Atlas oriental ainsi que des programmes d'alphabétisation et de développement social.

Activités de développement

L'organisation a été créée en 1986 par des migrants marocains pour mener des actions de développement dans les villages de leur région d'origine, l'Atlas et l'Anti-Atlas marocains, frappés par une grave sécheresse depuis le milieu des années 1970. Avec l'appui d'experts français bénévoles, les premières actions se sont concentrées sur les infrastructures : électrification des villages, réservoirs et irrigation à flanc de coteau, écoles et dispensaires, approvisionnement en eau potable, etc. Progressivement, un programme de développement rural intégré a été élaboré avec la participation des populations locales et des migrants. Ce programme a été soutenu par des chercheurs, des donateurs du Nord et des autorités locales et nationales marocaines.

Co.Dias.Co. 2021 Italie

Activités de développement

Une organisation parapluie qui englobe la représentation de la diaspora de diverses régions, y compris le Maroc. Impliquant activement le réseau d'associations diasporiques au Piémont, Co.Dias.Co. vise à remodeler le paysage de la coopération internationale. Elle comble le fossé des ressources pour les associations de migrants et facilite leur participation significative à des projets de coopération internationale. Mettant fortement l'accent sur l'innovation sociale, Co.Dias.Co. exploite le potentiel créatif pour mettre en œuvre des projets inclusifs tant dans les pays d'origine que dans la communauté locale. Notamment, des organisations telles qu'"Albidaya" et "A.M.E.C.E. (Association Maison d'Enfant pour la Culture et l'Education)" de la diaspora marocaine jouent un rôle significatif dans la contribution aux efforts collectifs.

Rédigé par : AFFORD

Édité par : EUDiF

Avril 2020

Mis à jour en novembre 2025



Mis en oeuvre par



Financé par
l'Union européenne

